

# FICHE D'ADHESION

## SCB NATATION 2018 – 2019

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ SEXE : M / F

Nom des parents si différents : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

TEL FIXE : \_\_\_\_\_ TEL PORT. : \_\_\_\_\_

Tarif annuel appliqué aux habitants de l'Orée de la Brie : 136,00€   
(Servon – Chevry – Varennes Jarcy – Brie)

Tarif annuel hors Orée de la Brie : 161,00€

Numéro de Ticket jeune : \_\_\_\_\_  
Pour les jeunes de -20 ans habitant Brie.  
47,00€ à déduire de votre règlement

**Conformément à l'article L321-4 du code du sport, chaque adhérent à intérêt à souscrire une assurance individuelle pour garantir les dommages corporels auxquels la pratique sportive les expose.**

En vous inscrivant ou en inscrivant votre enfant au SCB Natation vous vous êtes engagés à :

- Ne pas quitter votre enfant avant de vous être assuré de la présence de l'éducateur chargé de l'accueillir dans les lieux de son activité sportive et d'être présent sur place à l'heure de fin de ses activités qui vous sera indiquée.
- Déposer et récupérer votre enfant aux heures précises de cours.
- Autoriser le club et ses cadres à prendre toutes les dispositions pour le bien de votre enfant, en particulier dans le cas ou une hospitalisation, une intervention chirurgicale, une transfusion sanguine, seraient nécessaires en extrême urgence.
- Signaler tout problème particulier de santé que pourrait rencontrer votre enfant.
- Au cours de l'année, des photos de votre enfant pourront être prises et utilisées pour la réalisation de notre site internet ou notre plaquette.
- Chaque adhérent dispose du droit d'accès et de modification des informations décrites sur la fiche d'inscription. Ces informations pourront être utilisées pour les besoins administratifs de l'association. Ces données seront regroupées sous forme de fichiers informatisés.
- En cas d'abandon de l'activité en cours d'année, la cotisation ne sera pas remboursée (même partiellement).
- Dans le cas d'un nom respect d'un des deux premier point, l'équipe natation, après vous en avoir averti, s'autorise le droit de mettre fin à l'inscription de votre enfant sans aucun remboursement.
- Respecter le règlement de fonctionnement du club affiché en permanence dans le hall de la piscine et consultable sur le site internet du club : [www.scb-natation.com](http://www.scb-natation.com).
- **Certifier que votre enfant est capable de réaliser 25m sur le ventre et 25m sur le dos sans aucun matériel.**

Fait à .....

Le .....

Signature précédée de « Lu et approuvé »  
(pour les nageurs mineurs, veuillez indiquer le nom et prénom et la qualité du signataire).